|  |
| --- |
|  |
|  |

 **ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025**

**CIRCULAIRE DE RENTRÉE CLASSES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES**

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux élèves et retrouverons avec plaisir nos anciens à la rentrée prochaine.

Voici des renseignements précis sur les dates de la rentrée scolaire et les inscriptions aux diverses activités périscolaires.

**Rentrée**

**MARDI 3 SEPTEMBRE** (horaires détaillés ci-dessous)

* **Petite Section**: rentrée à **8 h 45**. Fin des cours à 11 h 30.
* **Grande Section et CP** : rentrée à **9 h 30**. Fin des cours à 16 h 30.
* **CE/CM** : rentrée à **10 h 15**. Fin des cours à 16 h 30.
* **Moyenne Section**: rentrée à **13 h 30**. Fin des cours à 16 h 30.

**à 17h : réunion de présentation des activités périscolaires**

*NB : les Cahiers Legendre ont été distribués à tous les élèves. Nous remercions les parents des nouveaux élèves de se les procurer en librairie. Ils seront à**remettre à leur institutrice / instituteur le jour de la rentrée.*

**Horaires**

* Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les cours ont lieu de 8h45 à 11h30 ou 12h et de 13h15 à 16h30. Les cours d’Anglais sont inclus dans l’emploi du temps. Accueil des enfants à partir de 8h30.
* Les élèves demi-pensionnaires déjeuneront à 11h30 ou 12h, iront au square Debussy ensuite et reprendront leurs cours à 13h15. Les cours de soutien sont inclus dans ce créneau horaire, de 11h30 à 12h.

**Le mercredi** entier reste vacant pour toutes les classes, des activités sont proposées en option à choisir le jour de la rentrée (la demi-pension est possible ce jour-là) :

* **PS, MS, GS et CP :** une matinée artistique et des cours d’anglais sont organisés de 9h00 à 12h30 (art et yoga de 9h à 11h puis Anglais de 11h15 à 12h15).
* **CE et CM**: un atelier théâtre est proposé le mercredi matin de 9h à 11h30. Les cours d’Anglais Cambridge ont lieu de 11h15 et 12h45.

**Uniformes**

Les élèves sont tenus de porter un uniforme dont les références ont été communiquées par mail aux parents ([www.acanthe-uniforme.com/espace-ecole-securise.html](http://www.acanthe-uniforme.com/espace-ecole-securise.html) code « PASCAL 1899 »).

**Activités optionnelles**

* Matinée artistique le mercredi matin et Anglais pour les PS, MS, GS et CP
* Natation avec un maître-nageur diplômé le jeudi après la classe à 16h30, à partir du CP
* Tennis à l’heure du déjeuner à partir du CE1
* Atelier Échecs à l’heure du déjeuner à partir de la GS
* Atelier de théâtre à partir du CE1 le mercredi matin
* Atelier « Jeux Mathématiques » le mardi ou le vendredi à 16h30 à partir du CP

Comme précisé plus haut, une **réunion d’information** est organisée **le mardi 3 septembre à 17h** pour présenter les différents programmes d’activités.

Des circulaires spéciales d’inscription vous seront remises le premier jour de la rentrée par l’enseignant. Les familles voudront bien les retourner, précisément remplies, pour la fin de semaine. Nous attirons votre attention sur le fait qu’aucun élève ne pourra participer aux activités optionnelles si la feuille d’inscription n’a pas été complétée et signée au préalable par ses parents.

**Aucun changement ne pourra être fait en cours de trimestre.**

**Livres et Cahiers**

Les livres et fichiers scolaires seront distribués directement aux enfants par l’équipe enseignante.

**Le cahier de textes est fourni par l’établissement. Merci de ne pas vous en procurer.**

**Les cartables sont autorisés uniquement pour les élèves de CM. Les élèves de GS-CP et CE devront rapporter leur sac « Ecole Pascal ».**

**Anglais Cambridge**

Suite à l’enseignement reçu durant l’année scolaire, chaque élève passera au mois de juin 2025 un examen du Cambridge relatif à son groupe de niveau. Cet examen sera facturé en sus. Les résultats aux examens de juin 2024 vous seront communiqués au plus tard à la rentrée.

**Coding**

Un atelier de programmation informatique est organisé pour tous les élèves de CM en demi-groupe une heure par semaine le vendredi matin pour développer leurs savoirs dans le cadre des cours d’informatique.

**EPS**

Les cours d’EPS sont inclus dans l’emploi du temps de la MS au CM2. Ils seront le mardi après-midi au Gymnase Montherlant pour les MS/GS, le jeudi après-midi au Stade de la Muette pour les CM et le vendredi après-midi au Stade de la Muette pour les CP et CE. Les assistants de langue encadreront ces cours avec le surveillant/l'assistant éducatif.

**Rendez-vous avec la Direction**

Sur rendez-vous pris à l’avance, en téléphonant au Secrétariat ou par mail à secretariat@ecolepascal.fr.

**Rendez-vous avec l’équipe enseignante**

Sur demande écrite des parents, transmise par l’élève à l’instituteur concerné, par le biais du carnet de correspondance ou de Klassly.

**Demi-pension**

Le régime de votre enfant sera à confirmer à la rentrée. **Aucun changement ne pourra être fait en cours de trimestre**.

**Facturation**

Vous recevrez 3 factures dans l’année, en début de chaque trimestre. Les factures seront consultables via EcoleDirecte (les codes vous seront envoyés à la rentrée). Le règlement se fait par virement ou prélèvement. Vous pouvez mensualiser vos paiements ou poser vos questions concernant la facturation à l’adresse suivante : administration@ecolepascal.fr

**Absences**

Toute absenceet tout retard doivent être obligatoirement signalés à l’enseignant via Klassly et par téléphone au 01.45.04.14.23 (tapez 1) ou par courriel (education@ecolepascal.fr) au conseiller d’éducation dans les plus brefs délais.

**Les absences en-dehors des périodes fixées par le calendrier scolaire ne sont pas autorisées. Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors des heures de cours. Les demandes d’autorisation d’absence exceptionnelle devront être faites auprès de la Direction. Les absences non autorisées (rendez-vous médical non urgent, fête familiale ou retard abusif) entraineront l’absence à la journée.**

Suite à une absence, **l’élève doit se présenter au bureau du conseiller principal d’éducation** dès son retour dans l’Établissement, accompagné si nécessaire d’un justificatif (certificat médical, convocation…). L’Établissement se réserve le droit de ne pas accueillir en cours un élève sans justificatif.

**Courrier / Mail**

Pour tout courrier ou mail adressé à l’École pendant l’année, nous vous demandons de rappeler lisiblement le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

En cas de changement d’adresse, de mail et (ou) de téléphone, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit dans les meilleurs délais.

**Réunion de parents**

Mardi 10 septembre 2024 à 18h : classe de CP.

Mardi 17 septembre 2024 à 18h : classes de PS, MS, GS et CE, CM.

La présence des parents est indispensable.

**Klassly**

Tous nos parents d’élèves sont inscrits à Klassly, application qui facilite la communication entre les parents et l’école. Nous vous invitons à la télécharger durant l’été afin d’être prêt pour la rentrée ! Il n’est pas nécessaire de payer l’inscription, nous nous en chargeons. Nous vous donnerons ensuite les codes d’accès la semaine du 3 septembre/de la rentrée.

**Secrétariat**

Ouvert du lundi au vendredi de 8H45 à 13H et de 14H à 18H.

**Vacances scolaires 2024-2025**

|  |  |
| --- | --- |
| CONGÉS DE TOUSSAINT \* : | du VENDREDI 18 OCTOBRE 2024 en fin de matinée au LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 au matin |
| CONGÉS DE NOËL \* : | du VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2024 en fin de matinée au LUNDI 6 JANVIER 2025 au matin |
| CONGÉS D’HIVER \* :CONGÉS DE PRINTEMPS \* : | du VENDREDI 14 FÉVRIER 2025 en fin de matinéeau LUNDI 3 MARS 2025 au matindu VENDREDI 11 AVRIL 2025 en fin de matinéeau LUNDI 28 AVRIL 2025 au matin |
|  |  |
|  |  |
| CONGES D’ETE | Au plus tôt le 27 juin 2025 |
|  |  |

***\* Aucun départ anticipé n’est autorisé, sauf pour raisons médicales dûment justifiées.***

**Règlement Intérieur**

Un exemplaire mis à jour du règlement intérieur de l’Établissement figure dans le carnet de liaison de l’élève ou dans son cahier du jour. Il s’agit d’en prendre connaissance et de le signer. Un contrôle des signatures sera ensuite effectué par l’équipe enseignante.

Bonnes vacances à tous !

 